

Image not found or type unknown



## Infiltration au niveau des fenêtre & disfonctionnement

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:11**

Quelques jours avant notre entrée dans notre appartement, nous avons remarqué et signalé à notre bailleur des infiltrations au niveau des fenetres ainsi qu'un disfonctionnement des radiateurs qui n'ont toujours pas été résorbés. Notre première quittance de loyer portait déjà une augmentation des charges de 1%. Une nouvelle augmentation de 2% a été réalisée. De quels recours disposons nous pour obtenir gain de cause? Pouvons nous contester une partie de ces augmentations de charges au prorata de l'étendue de nos revendicationset/ou nous abstenir de payer notre loyer?